



## Visa pour le net



Je termine l'école

Mon parcours  
de chercheur d'emploi

CSEF de Huy-Waremme



## Mon parcours de chercheur d'emploi



## Droits et devoirs du demandeur d'emploi

<http://www.visapourlenet.be/module-emploi/droit-et-devoirs-du-demandeur-d-emploi/>

# Droits et devoirs du demandeur d'emploi

Etre inscrit au **FOREM**

permet d'être écouté, conseillé  
dans votre recherche d'**emploi**.

Mais cela veut dire aussi

que vous devez **être actif**

et faire des **démarches** vous-même.

Le FOREM vous aide

mais ne fait pas tout à votre place.



Ce que vous devez faire vous-même :

- les **démarches administratives**;
- Dire tout de suite  
quand il y a un changement  
dans votre situation :  
Prévenir si vous trouvez un travail,  
si vous êtes malade,  
si vous changez d'adresse,....
- Répondre aux **offres d'emploi**  
que le **FOREM** pourrait vous donner



Vous devez aussi :

- Rechercher vous-même un **emploi** en regardant dans les journaux par exemple.
- Aller lire les **offres d'emploi** qui sont affichées au **FOREM**, ou les lire sur le **site Internet**.
- Faire les **formations** proposées par le FOREM.  
Elles sont gratuites.



Vous êtes aussi **obligés** d'aller aux rendez-vous que le FOREM vous donne. Si vous n'y aller pas ou si vous ne prévenez pas, vous pourriez perdre votre **allocation de chômage**.



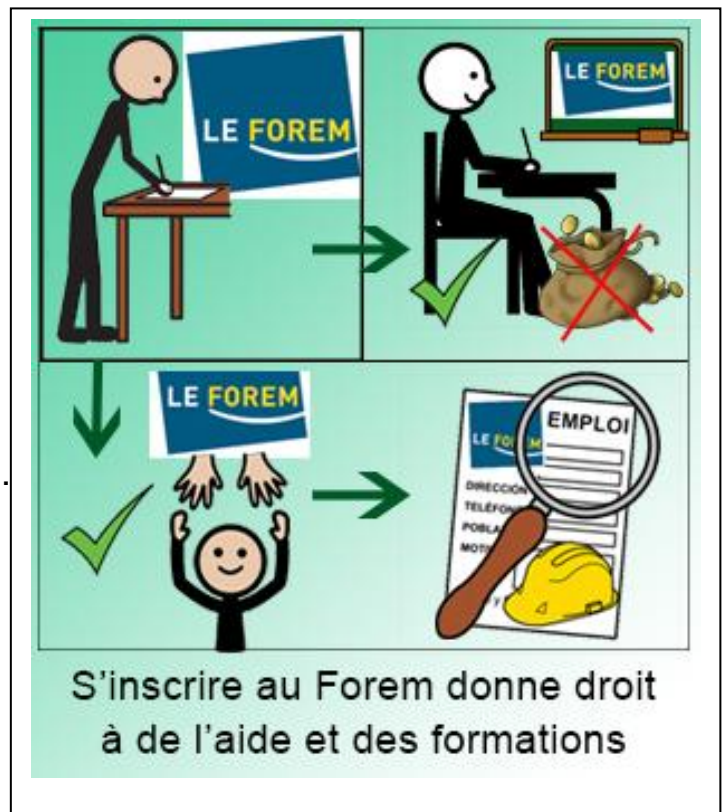


Il est très important  
de faire tout cela  
très sérieusement  
sinon l'**ONEM** peut décider  
de ne plus vous payer  
vos **allocations de chômage**.



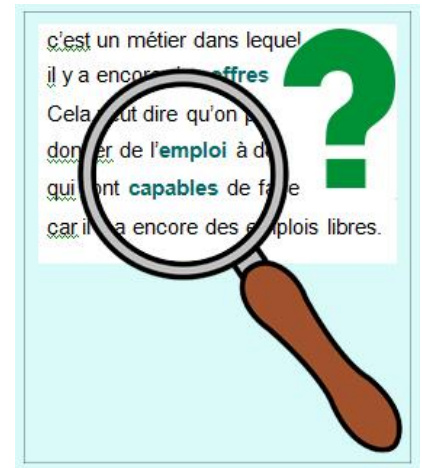
Pourquoi c'est important de s'inscrire ?  
Quand vous vous inscrivez au **Forem**,  
vous êtes dans une liste personnalisée.  
Cela vous permet :

- D'être prévenu  
quand une **offre d'emploi**  
qui vous correspond est **publiée**.
- D'être aidé pour répondre à l'annonce.
- D'avoir des **formations** gratuites.
- D'être conseillé.
- Grâce au Forem,  
vous avez plus de chances  
de trouver un **emploi**.



## Dictionnaire : pour bien comprendre

Vous pouvez retrouver ici les explications des mots en couleur dans le texte, pour mieux comprendre.



### A

**Allocations de chômage** : Les allocations de **chômage** c'est une somme d'argent qui est donnée par l'**état** tous les mois aux chômeurs, pour leur permettre de vivre en attendant qu'ils trouvent du travail.

### B, C

**Chômage** : On dit qu'une personne est au chômage quand elle n'a pas ou plus de travail et que la **sécurité sociale** lui verse de l'argent tous les mois pour pouvoir payer ce qu'elle a besoin en attendant de retrouver du travail.

### D

**Démarches** : Les démarches, se sont des étapes de choses à faire dans l'ordre.

**Démarches administratives** : Les démarches administratives, c'est tout un tas de choses que nous devons faire pour être en ordre avec la commune, le **Forem**, la mutuelle, par exemple. C'est s'occuper de tous les papiers à remplir, les taxes et factures à payer.

### E

**Emploi** : L'emploi, c'est un autre mot pour parler de son travail, de sa carrière professionnelle, de sa profession.

**Etat** : L'Etat c'est l'ensemble des institutions et des services qui permettent de gouverner un pays. L'état c'est tout ce qui concerne l'organisation d'un pays.

**Etre actif** : Etre actif, cela veut dire faire des efforts pour y arriver. Mettre des choses en place, faire des **démarches**,...

## F

**FOREM** : Le Forem est le Service public de l'**emploi** et de la **formation** en Wallonie.

**Formation** : La formation, c'est suivre des cours ou des leçons qui nous préparent à savoir faire un travail, à savoir exercer une profession, un **emploi**.

## G, H, I

**Internet**: Internet c'est une sorte de grande bibliothèque de tous les livres et de toutes les informations du monde qui se trouve sur l'ordinateur s'il est connecté au réseau Internet.

## J, K, L, M, N, O

**Obligé** : Etre obligé de faire quelque chose cela veut dire qu'on doit le faire, on ne peut pas ne pas le faire. Nous sommes tous obligés d'obéir aux lois de notre pays, par exemple.

**Offre d'emploi** : Une offre d'emploi, c'est quand un **employeur** demande à embaucher un travailleur. Il décrit le travail et ce qu'il attend du futur travailleur sur une annonce d'**emploi** qu'on appelle l'offre d'emploi.

**ONEM** : C'est l'Office National de l'EMploi. C'est cette institution qui gère les dossiers des **chômages**, certaines **allocations**, les pauses carrière, les titres services,...

## P

**Publiée** : Publiée, cela veut dire que c'est rendu public dans un journal, un **site Internet**, ... Cela veut aussi dire paraître, apparaître.

## Q, R, S

**Site Internet** : Un site Internet est un ensemble de pages disponibles sur Internet. Les pages d'un site internet peuvent contenir du texte, des images, des sons et des vidéos.

Pour voir plus de définitions,  
rendez-vous sur [www.visapourlenet.be](http://www.visapourlenet.be).